Yves DELAVALLADE

Françoise GELIBERT

Fabrice DELAVOYE

S.C.P. d'AVOCATS

Yves DELAVALLADE

I.E.F. Faris
Ancien Bâtonnier
Françoise GELIBERT
Fabrice DELAVOYE
Juliette ANDRÉ
Wilfried MEZIANE
Saad BERRADA
Blandine FILLATRE
Xavier DELAVALLADE
Marie-Hélène LAVIGNE
Benoît AVRIL
Eladie PERDRIX
Jean CORONAT
Arnaud GALLAND
Malika MESRI

Monsieur le Maire SAINT MICHEL DE LAPUJADE

33190 SAINT MICHEL DE LAPUJADE

Bordeaux, le 20 août 2009

AVOCATS A LA COUR

Sandrine ARVEUF JURISTE

> Nos Réf.: 4- LAMUR / COMNE ST MICHEL DE LAPUJADE 35948 – FG /JC /FO.JC

Monsieur le Maire,

Je suis le conseil de Monsieur Marc LAMUR domicilié 7 Loret sur le territoire de votre commune.



Lors des travaux d'aménagement du bourg de Loret en décembre 2006, un caniveau, une partie de la route et du pont construit ont été aménagés sur la propriété de Monsieur LAMUR.



Ce dernier sollicite ainsi que la commune de Saint Michel de Lapujade, conformément au droit applicable en la matière, que la commune de Saint Michel Lapujade procède à une délimitation du domaine public avec la propriété riveraine de Monsieur LAMUR.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et dans l'attente des suites que vous donnerez à ce dossier,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Françoise GELIBERT

91, Boulevard du Président Wilson – 33021 BORDEAUX CEDEX

© 05.56.44.20.32 ☐ scp@scpdgd.fr <3731 ☐ 05.56.44.87.25

Membre d'une Association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SCP au Capital 213.428.42 €. RC3 BORDEAUX N°D.333.881.949 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: PR 43333881949

Capture d'écran effectuée : 02/06/2013 01:13